• Appel à bénévoles

BÉNÉVOLES POUR LA COLLECTE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE

Comme chaque année, la Banque Alimentaire organise une collecte à travers tout le département.

Banque Alimentaire de Haute-Savoie

Rappelons que la Banque Alimentaire est une association qui récupère et trie des denrées alimentaires qui sont distribuées par les CCAS et Associations partenaires aux 25 000 bénéficiaires.
Cette collecte permet de combler un manque de produits secs.
Cette année, elle aura lieu les 26, 27, 28 Novembre 2021. Le tri de celle-ci commencera le samedi 27 pour une durée indéterminée (variable en fonction de la récolte et du nombre de bénévoles). A noter qu'elle dure généralement 2 semaines.

Des bénévoles sont donc activement recherchés à Samoëns pour les magasins et pour le tri de l'après collecte à Cranves-Sales.
N'hésitez pas à contacter l'association pour plus d'informations, entre 9h et 14h du lundi au vendredi.
Téléphone : 04.50.87.56.50
E-Mail : ba740.communication@banquealimentaire.org
Adresse : 221 rue de la Géline, Cranves-Sales

La Banque Alimentaire tient à remercier les Hauts-Savoyards qui se mobilisent pour cette collecte depuis 24 années.

• Nouvelle saison

BIENTÔT L'OUVERTURE DE LA CHASSE

La chasse fait partie du patrimoine culturel des zones rurales, dont Samoëns ne fait pas exception. Depuis 1964, la loi Verdeille encadre rigoureusement la pratique de la chasse avec notamment l'obligation de réserves de chasse (10% du territoire soit environ 1000 ha sur les 9900 ha).

Organisée sous l'autorité du préfet, la chasse est fortement réglementée. En Haute-Savoie, la date d'ouverture est le 2éme dimanche de septembre, les jours de chasse autorisés sont les lundi, jeudi, samedi et dimanche.

La chasse au petit gibier de montagne s'arrête le 11 novembre. Les traditions sur notre territoire excluent la chasse à la glu, la chasse à courre, le déterrage. Certains gibiers, comme le cerf, le chamois, le chevreuil, le lièvre ainsi que tous les petits gibiers de montagne (le tétras lyre, le lagopède, le blanchot…) sont soumis strictement à un plan de chasse quantitatif et qualitatif (âge, sexe…).
Le développement exponentiel des pratiques outdoor oblige un partage équitable des territoires et un respect mutuel.

Les fédérations de chasse exigent, sous peine de sanctions pénales, des mesures de sécurité de la part de leurs adhérents (panneaux avertissant les battues, tenues fluo obligatoires, formations armes et sécurité lors de l'examen du permis de chasse et aussi pour les titulaires).

en bref

Le recensement INSEE de la population aura lieu entre janvier et février 2022 - Pour mener à bien cette opération, la collectivité recrute entre 5 et 6 agents recenseurs, merci d'envoyer vos candidatures à Rania : *taxedesejour@mairiedesamoens.fr.*

Enquête en ligne "Mobilité dans les Montagnes du Giffre" : initiée par la CCMG et afin d'étudier un schéma durable pour limiter la dépendance à l'automobile pour tous nos déplacements. Votre participation sera essentielle, rendez-vous sur le site https://siapartners2.typeform.com/to/TIz9Fvob.

Le Grand Décoffiâge : vous avez été nombreux le 1er mai dernier à vous investir dans cette journée de nettoyage de la nature, malgré le contexte et les conditions météo. Au vu de ce succès, nous vous donnons rendez-vous le **samedi 25 septembre** pour la seconde édition.

Les conseils municipaux ont lieu tous les 1ers lundis de chaque mois.

06 SEPTEMBRE
20h30

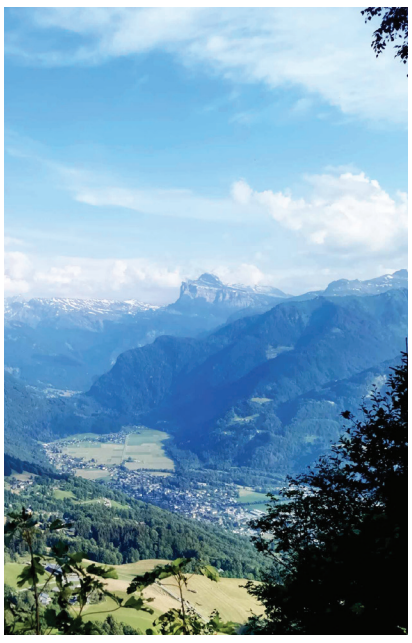

Monsieur le Maire de Samoëns, Jean-Charles MOGENET et son Conseil Municipal vous invitent à la restitution publique

Samoëns que j'aime

Pour mémoire, la démarche participative du Samoëns que j'aime, ce fût :

168 propositions énoncées et étudiées, 15 rapporteurs garants de cette restitution.
Les élus tiennent à revenir vers vous pour vous en faire le bilan.

RENDEZ-VOUS

DIMANCHE 12 SEPTEMBRE 2021 À 19H
À LA PATINOIRE DE SAMOËNS

Cette soirée ouverte à toutes et à tous sera suivie d'un pot convivial

INVITATION

PASS SANITAIRE DE RIGUEUR

• Projet collectif

CABANE DU COL DE COU : PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT

Retour sur la journée symbolique du 1er août dernier :
En ce dimanche qui célébrait la Fête nationale suisse, les représentants des communes de Champéry, Morzine et Samoëns ont profité de l'occasion pour se réunir à Champéry.

La raison ? La signature conjointe des statuts définissant les buts et fonctionnement de l'Association de la Cabane du Col de Cou (A3C). Une signature qui se veut emblématique : situé dans un secteur très apprécié des randonneurs, le site se trouve à cheval sur la commune de Champéry et de Samoëns et constitue un point de passage du GR5 et du Tour des Dents Blanches[1] (autre produit partagé par les 3 communes fondatrices de l'A3C).

C'est une nouvelle étape qui vient d'être franchie dans le projet de réaménagement de l'ancien abri des gardes-frontières helvètes.

A terme, ce refuge pourrait accueillir une vingtaine de lits et jusqu'à 35 visiteurs dans la salle de restaurant panoramique, avec vue imprenable sur les Dents Blanches et les Dents du Midi.

[1]Le Tour des Dents Blanches (TDB) a vu le jour en 1983, initié par quelques gardiens de refuges et présidents d'associations de randonnée de Champéry, Samoëns et Sixt soutenus par les communes et offices de tourisme. Ce Tour des Dents Blanches est un sentier de Grande Randonnée référencé par la Fédération Française de la Randonnée Pédestre. Le 10è anniversaire en 1993 permet avec les créateurs du TDB : Paul Granger (Samoëns) et Fernand Rey-Bellet (Champéry) de rendre hommage aux nombreux bénévoles qui ont oeuvré à sa création. L'Association internationale du Tour des Dents Blanches (AITDB) voit ensuite le jour, renforcée par la participation de Morzine (puis d'Evionnaz). L'AITDB mène aujourd'hui ses actions grâce au soutien de plusieurs organismes (Conseil Général de Haute-Savoie, Conseil Régional AURA, Canton du Valais, Confédération Helvétique, Communauté Européenne). Plus d'information sur le site https://www.tour-dentsblanches.com/

• Action forestière

COUPES DE BOIS SANITAIRES

Les forêts d'épicéa des Montagnes du Giffre subissent des attaques importantes d'un petit coléoptère, le scolyte. Ce dernier entraîne la mort des arbres en creusant des galeries sous l'écorce, coupant ainsi la circulation de la sève. Ce phénomène est notamment accentué par les stress hydriques qu'ont connu les forêts ces dernières années.
Quand on constate un jaunissement puis une chute des aiguilles, il est urgent de procéder à des opérations exceptionnelles de coupes sanitaires pour lutter contre l'épidémie en sortant de la forêt les arbres colonisés mais aussi éviter l'altération du bois et valoriser ce matériau écologique.

Ces interventions, encadrées par l'Office National des Forêts dans les forêts publiques, correspondent à un certain nombre de chantiers d'exploitation forestière que les promeneurs peuvent observer dans la vallée. Des panneaux explicatifs sont installés temporairement par les agents de l'ONF sur les sentiers à l'attention des promeneurs afin de leur expliquer la situation.

Les forêts concernées feront ensuite l'objet d'un renouvellement en privilégiant autant que possible la régénération naturelle et en plantant des essences adaptées au climat futur.

C'est ainsi qu'à Samoëns, des coupes sanitaires de ce type ont récemment été réalisées dans la forêt des Parements, située sur le versant ubac du village : pas moins de 2000 m3 de bois ont été coupés. A noter que la forêt de Samoëns est particulièrement touchée par le scolyte, d'autres opérations auront donc lieu sur d'autres secteurs.

Retrouvez plus d'informations sur le site de l'ONF :
https://www.onf.fr/onf

Rédaction : Mairie de Samoëns – Mise en page : TAO création – Directeur de la publication : M. Jean-Charles MOGENET, Maire – Impression : Imprimerie Uberti-Jourdan

Invitation

Samoëns que j'aime

mairie de Samoëns